Conseil Municipal du 18 juin 2019 Procès-Verbal

Présents (e): Mme BARJOU Christiane, Mrs CÊTRE Daniel, CHALMEY André, LUAS Christian, LUAS Alain, FAIVRE Jean-Paul, FALLOT Jean-Pierre, GARCIA Jean-François, KALANQUIN Jean-Paul.

Absents (es) excusés (ées) : ROBIN Marie-Pierre

Absents (es) excusés (ées): DORMOY Laetitia, CLERC Christian, MASSON Simon, VIEILLE

Isabelle, BOMONT Yves

Secrétaire de séance : BARJOU Christiane

Projet de parc photovoltaïque au sol à Vaivre et Montoille - Pusey

Présentation du dossier.

Pour mémoire, ce projet a été porté à la connaissance des conseillers par voie informatique. L'enquête publique a lieu du 11 juin au 12 juillet 2019 en mairie de Vaivre et Montoille, Pusey et sur le site Internet de la CAV.

DCM : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

CAV - groupement de commandes

Accord cadre relatif à la passation des marchés de services de télécommunications.

Convention constitutive du groupement de commandes nous engageant.

Cette convention désigne la CAV comme coordinateur du groupement de commandes au sens de l'article L 2113.7 du code de la commande publique (CCP) ayant la qualité du pouvoir adjudicateur.

DCM : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité et donne pouvoir au Maire pour signer tout document relatif à ce dossier

COFOR

Encaissement des produits des ventes de bois directement par l'ONF, en lieu et place de notre commune via la trésorerie.

DCM : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

SIED 70 - Luminaires village

Remplacement de 9 luminaires et installation de 7 horloges radio-synchronisées.

Le montant de la participation communale serait d'environ 6 590 € pour l'ensemble des travaux.

Pour uniquement le remplacement des 9 luminaires, la participation communale serait alors d'environ 3 780 €.

Pas de remplacement des 9 luminaires pour l'instant (moins de 10 ans) et travaux d'horloge à l'automne réalisés par nos soins.

Changement de trésorier

Mr Etienne SAID e remplacé Mr DURAND en tant que comptable public de la trésorerie de Vesoul.

DCM : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

Demande de subventions

Fondation du patrimoine : Notre Dame de Paris pour le compte de l'AMF

COFOR 70 : Notre Dame de Paris, nous demande l'équivalent du prix d'un Chêne pour la reconstruction

de l'édifice

Musée Haute-Saônois de la carte Postale

Négatif pour les 3 demandes

Emplois d'été

1 demande : 1 candidat retenu Mlle JOUANNE Jade

DCM : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité et donne pouvoir au Maire

pour signer tout document relatif à ce dossier

Recensement

Nomination du coordonnateur communal : secrétaire de mairie Recensement du 16 janvier au 15 février 2020.

DCM : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité et autorise le Maire à signer l'arrêté correspondant.

Cartes jeunes

Prix:8€

Vente du CIJ: 7€

Vente aux habitants: 5€

DCM : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité et donne pouvoir au Maire pour signer tout document relatif à ce dossier

Convention défibrillateur

Création d'une convention avec l'ASPPTT pour l'achat en commun de l'appareil.

DCM : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité et donne pouvoir au Maire pour signer tout document relatif à ce dossier

Acquisitions de terrains

J.P. FALLOT: 1,44 ares du terrain communal AE n° 32

Mr DOHRON-Mme MERY: 3 ares du même terrain communal AE n° 32

Mr Froissard : le petit bois de sapin rue du Val des Charmes, terrain communal ZE n° 177 de 4 a 85 ca Fixation des prix et transmission aux éventuels acheteurs ultérieurement.

Accord de Principe du Conseil Municipal quant à ces futures acquisitions de terrains

Pour info

ONF: Point sur l'affouage 2018 et 2019

Achat tondeuse (2 005,52 € TTC, remise de 12 %) + taille haie (489 € TTC, remise de 28,19 %)

en remplacement de l'ancien matériel. Voir pour changement de tracteur ; à définir.

Nouveau secrétaire Général de la Préfecture

<u>SDF</u>: Problèmes gazinière et chauffe-eau.

<u>Lotissement Fontaine des Bois</u>: déblocage du prêt de 55 000 €, 1 Permis de Construire déposé et accord, 1 Permis de Construire déposé le 14/06, possibilité d'un 3ème acquéreur, dégâts voirie suite à l'orage du 5 juin 2019.

<u>Fibre</u> : câblage commune en cours, pose de l'armoire courant juin, une communication sera faite ensuite.

Fleurs:

Au titre du **département**, cette année, les inscriptions pour les maisons fleuries se feront par voie informatique. Nous devrons faire un dossier photo pour chaque personne inscrite et à envoyer au plus tard le 15 août 2019.

Au titre de la commune, inchangé. Le jury passera comme d'habitude.

Assainissement: travaux en cours

Remerciements

Ligue contre le cancer

La secrétaire, Christiane BARJOU Le Maire, Jean-Paul KALANQUIN